

Sommaire

- Edito du Maire
Formez-vous et devenez citoyen sauveteur **1**
- Distribution des pastilles d'iode
Alerte nucléaire : les 6 gestes à retenir **2**
- Journées du patrimoine
L'école
Fréquentation record au camping de Beaulieu **3**
- Première fleur à Beaulieu
Concours de maisons fleuries
Calendrier des dates à retenir **4**
- Nouveaux élus à la communauté de communes
Urbanisme : renforcement des pouvoirs du maire
Les doléances **5**
- Point d'avancement lotissement Gratte Chien
Potelets rue de la Gaîté
Distribution des containers à ordures et tri **6**

Formez-vous au PSC1* et devenez citoyens sauveteurs !

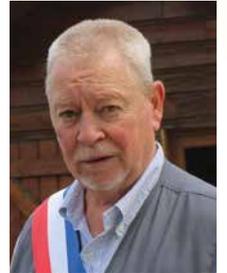


La commune organise une formation des gestes de premiers secours. Lors de cette formation, vous apprendrez les gestes de premiers secours pour réagir efficacement en cas d'accident tels que l'arrêt cardiaque, la perte de connaissance, l'étouffement, les malaises ou encore des traumatismes. Des mises en pratique et des cas concrets vous permettront de bien maîtriser ces gestes.

À l'issue de cette formation, le diplôme d'état de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1)* vous sera délivré.

Renseignements et inscriptions en mairie :
Tél. 02 38 35 80 48 ou mairie@beaulieu-sur-loire.fr

ÉDITO du maire



Chères Bellocéennes,
Chers Bellocéens,

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve dans cette 45^{ème} édition du Petit Bellocéen.

La forte pluviométrie enregistrée, depuis environ 1 an, rend les conditions de travail des employés municipaux très compliquées, et ajoutent des tâches non programmées : reprofilage des fossés en campagne (environ 360 km au total entre voirie et chemins communaux), nettoyage des buses devant certaines habitations afin d'éviter les inondations. Encore un grand merci à nos équipes des services techniques qui, en parallèle, continuent à faire avancer le travail quotidien.

Dans un monde en perpétuelle évolution, notre village continue de se distinguer par sa vitalité et sa solidarité. Les mois qui viennent de s'écouler ont été riches en événements, en projets et en rencontres qui témoignent de l'implication de chacun d'entre nous. Je vous invite toutes et tous à rester engagés dans la vie de notre commune. Notre voix compte, et ensemble, nous pouvons continuer à faire de Beaulieu-sur-Loire un endroit où il fait bon vivre.

Bonne lecture, et à très bientôt lors de nos prochains événements.

Le Maire,
Jacky HECQUET

Le Jardin des 5 sens



Cinq
sens



Les plantations d'automne vont se poursuivre avec de nouveaux rosiers et divers aménagements, avant le repos hivernal.



Rendez-vous au printemps.

Distribution des pastilles d'iode

La campagne nationale de distribution et de renouvellement des pastilles d'iode est organisée du 15 septembre au 30 octobre 2024.

Cette distribution concerne les particuliers, les établissements recevant du public (ERP), les entreprises et les collectivités dans le périmètre allant de 0 à 10 kilomètres autour du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Belleville-sur-Loire.

A quoi sert l'iode ?

En cas d'accident nucléaire, un rejet d'iode radioactif peut constituer un risque sanitaire sur la population, et accroître le risque d'apparition de cancer de la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif.

L'iode stable doit être pris uniquement sur instruction du préfet. Son message sera diffusé à la radio (France bleu, France Info, etc...), à la télévision, sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de la préfecture.

Comment est distribuée l'iode ?

La mise à disposition des comprimés se fait en pharmacie, sans justificatif pour les particuliers. Pour les établissements recevant du public (ERP), un bon de retrait est exigé.

Les dotations remises sont calculées sur la base de la composition du foyer et de la capacité d'accueil des ERP.



**alerte nucléaire
je sais quoi faire !**

**Vous entendez
le signal d'alerte de la sirène,
vous recevez une alerte
sur votre téléphone**

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

1

Je me mets
rapidement à l'abri
dans un bâtiment



2

Je me tiens
informé(e)



3

Je ne vais pas
chercher mes enfants
à l'école



4

Je limite mes
communications
téléphoniques



5

Je prends de l'iode
dès que j'en reçois
l'instruction



6

Je me prépare à une
éventuelle évacuation



De nouveaux élus à la communauté de communes Berry Loire Puisaye

Suite à la démission de Monsieur Emmanuel RAT au poste de Président de Communauté de Communes Berry Loire Puisaye, de nouvelles élections ont eu lieu le lundi 30 septembre.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE

Retrouvez ci-dessous les délégations des nouveaux élus:

Président
Michel LECHAUVE
(Bonny-sur-Loire)

Affaires générales,
ressources humaines, voirie,
eau et assainissement,
GEMAPI (Gestion des Milieux
Aquatiques et la Prévention des
Inondations).

1^{er} Vice-président
Hervé JACQUIER

(Beaulieu-sur-Loire)
Urbanisme et aménagement,
mobilité et transports,
environnement,
et suppléant du Président
pour la GEMAPI.

2^{ème} Vice-président
Pierre-François BOUGUET
(Briare)

Piscine, aire d'accueil,
Petite ville de demain,
relations avec la ville centre.

3^{ème} Vice-président
Valérie VICHERAT
(Briare)

Tourisme et communication

4^{ème} Vice-président
Nathalie DONY
(Dammarié-en-Puisaye)

Finances, culture,
éducation, vie associative.

5^{ème} Vice-président
Gérard GOLFANO
(Châtillon-sur-Loire)

Travaux, bâtiments,
et suppléant du Président
pour la voirie.

6^{ème} Vice-président
Catherine BOURGOIN
(Châtillon-sur-Loire)

Affaires sociales,
résidence autonomie,
petite enfance.

7^{ème} Vice-président
Michel CHAILLOU

(Bonny-sur-Loire)
Développement économique,
aides aux entreprises, zones d'activité,
et suppléant du Président pour l'eau et
l'assainissement.

Renforcement des pouvoirs du Maire en matière d'urbanisme



Les règles d'urbanisme sont nombreuses et parfois complexes.

Cependant avant tous travaux, mieux vaut se renseigner afin d'éviter des désagréments qui peuvent être lourds de conséquences.

Depuis la loi "Engagement et proximité du 27 décembre 2019", le Code de l'urbanisme donne pouvoir au maire d'intervenir directement pour toutes infractions aux règles d'urbanisme sans utiliser les procédures du Code civil ou pénal.

En effet, le maire peut, soit :

- ordonner au bénéficiaire des travaux de réaliser les opérations nécessaires à la régularisation de la construction (remise en état, démolition de ce qui a été construit irrégulièrement).

- ordonner au bénéficiaire des travaux de déposer une autorisation d'urbanisme pour une régularisation.

Les doléances

Vous nous interpellez sur des sujets divers concernant des problèmes rencontrés ou des décisions municipales : travaux, aménagements, modifications...

Sachez que toute question ou remarque reçue en mairie, est traitée chaque semaine et donne lieu à réponse à l'émetteur de la doléance.

Certains thèmes récurrents nécessitent informations et explications plus approfondies, et nous consacrerons un article particulier dans le prochain bulletin municipal.

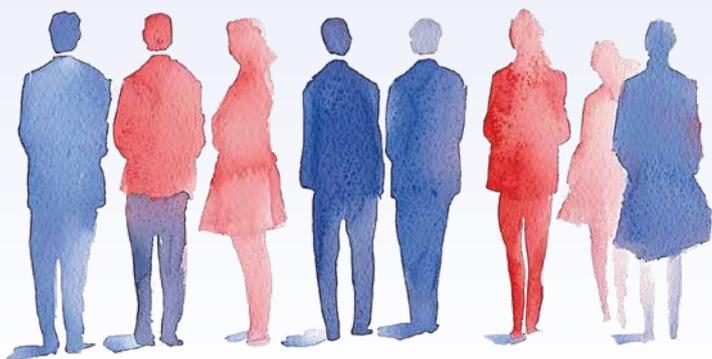
Vos supports d'information :

Panneaux d'affichage de la mairie

Facebook : commune de Beaulieu sur Loire

Site Internet : www.beaulieu-sur-loire.fr

Sur votre téléphone : panneau pocket





Première fleur à Beaulieu-sur-Loire

Depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Le label prend également en compte la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Notre commune a déposé un dossier complexe de candidature à la 1^{ère} fleur mettant en valeur les atouts de notre commune ainsi qu'un circuit de visite. Le jury du « Comité départemental de Fleurissement » est venu dans notre commune le 4 juillet dernier.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre commune est labellisée « Villes et Villages Fleuris » et a reçu sa « Première Fleur ».

Remerciements à tous les acteurs de la mairie qui ont œuvré à cet objectif.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Concours des maisons fleuries 2024

Pour le concours communal des Maisons Fleuries de cette édition 2024, le jury s'est basé sur des critères d'évaluation ciblant la diversité des plantations, l'harmonie des couleurs et des formes, ainsi que l'état d'entretien et la pratique de l'éco-jardinage comme l'indiquait l'affiche « Fleurissons nos maisons et nos jardins en économisant l'eau ».

Les participants doivent se présenter à l'accueil de la Mairie, afin que leur prix leur soit remis.

Ils pourront ensuite utiliser leur bon-cadeau en le présentant chez le partenaire de ce concours communal « Le Val Fleuri ».

Le Maire et l'ensemble de la municipalité félicitent les participants et les habitants qui embellissent la commune.



Dates à retenir fin d'année 2024 et début 2025

NOVEMBRE

lundi 11	11h00	Cérémonie commémorative	
dimanche 17	14h00	Vide poussette Les crayons de couleur	Salle polyvalente
Du 23 novembre au 1 ^{er} décembre		38 ^{ème} salon d'art de Noël Arts et loisirs bellocéens	Salle polyvalente
samedi 23		Sainte-Cécile de l'Harmonie Fanfare de Beaulieu	Salle des fêtes
samedi 30		Spectacle Pirates de l'air	Salle des fêtes

DÉCEMBRE

samedi 1 ^{er}		38 ^{ème} salon d'art de Noël Arts et loisirs bellocéens	Salle polyvalente
samedi 14		Sainte-Barbe des pompiers	Salle des fêtes
vendredi 20		Cavalcade Marché de Noël	Salle des fêtes et cour

JANVIER 25

jeudi 09	18h00	Voeux de la municipalité	Salle polyvalente
----------	-------	--------------------------	-------------------

ÉGLISES
JARDINS
TRÉSORS
CULTUREL
JOURNÉE EUROPÉENNES
JOURNÉES DU PATRIMOINE
DÉCOUVERTE
MUSÉES
CULTURE
HISTOIRE

NATURE
PATRIMOINE



Les journées du patrimoine se sont déroulées sur deux jours, les samedi 21 et dimanche 22 septembre accueillant pas moins de 150 personnes.

Samedi, une petite vingtaine de personnes se sont rendues au hameau du Puits d'Havenat pour une balade lecture de paysage. L'après-midi était organisée par la Maison du Terroir et d'Animations, des Amis de Beaulieu et le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) pour retracer l'histoire des patrimoines naturel et historique du hameau.

Dimanche, l'église Saint-Etienne et sa charpente ont accueilli une cinquantaine de visiteurs.

Le concert du Quatuor Notes in Vox a clôturé la journée avec une belle prestation vocale, transposant les auditeurs au XVI^{ème}, XIX^{ème} et XXI^{ème} siècle, en Angleterre, en Amérique et en Argentine.

La grange pyramidale des Brosses et la mairie étaient également ouvertes grâce à des bénévoles des Amis de Beaulieu.

L'école de Beaulieu-sur-Loire

Une nouvelle rentrée avec la même équipe et encore de beaux projets attendent les enfants avec leur enseignant.

En maternelle, Mesdames Guillot et Goulay accueillent 47 enfants :

PS MS
22 élèves
Mme Guillot

MS GS
25 élèves
Mme Goulay

En élémentaire, 83 élèves sont retournés sur les bancs de l'école :

CP
22 élèves
Mme Daviet

CE1 CE2
22 élèves
Mme Grandfond Migeon

CM1
23 élèves
Mme Ragu

CM2
17 élèves
Mme Agogué

Cette année, tous les élèves voyageront dans le monde en découvrant les cultures, les langues, la musique. Mégane Renault (intervenante de Musique) a déjà commencé ce voyage à travers les instruments.

Les enseignantes ont programmé 2 spectacles « autour du monde » pour toute l'école : Planète môme (Kim et Nina et un seul être humain, des milliers de cultures) et Le livre magique de papi (Contes et Légendes de Noël).



Un projet territorial commencera également cette année avec Isabelle Rémy et la Maison de Loire du Cher, pour établir un premier diagnostic sur la faune et flore dans la commune.

Tous les enfants de l'élémentaire ont également repris les séances de piscine pour un trimestre.

Une classe de découverte sera proposée pour les plus grands en fin d'année.

Les élèves bénéficieront également tout au long de l'année d'initiations au volley-ball, tennis et football.

A noter dans vos agendas, le marché de Noël le vendredi 13 décembre dans la cour de l'école élémentaire.

Camping : une saison estivale 2024 record

La saison estivale 2024 a été particulièrement fructueuse pour Beaulieu-sur-Loire, une des destinations phares du réseau Camping-Car Park. Durant les mois de juin, juillet et août, la commune a enregistré une forte activité, contribuant de manière significative à l'ensemble du réseau.

Avec 1941 nuitées comptabilisées sur le camping, la fréquentation s'est montrée dynamique. Ce chiffre témoigne de l'attrait grandissant de cette destination au cœur de la Loire des utilisateurs de camping-cars à la recherche de sites authentiques et naturels. Comparée aux données de l'année précédente, cette progression reflète une excellente performance locale.

Les retombées économiques liées à ces nuitées s'élèvent à 85 404 €, un chiffre qui souligne l'impact positif de cette fréquentation pour l'économie locale.

Au regard de ces résultats (voir ci-contre), Beaulieu-sur-Loire confirme son rôle dans l'économie touristique locale et montre qu'elle est bien préparée pour continuer à attirer et satisfaire les voyageurs lors des saisons à venir.

CAMPING-CAR PARK

BEAULIEU SUR LOIRE

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2024
JUN / JUILLET / AOÛT

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NUITES



CHIFFRE D'AFFAIRES

25 583 €

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

85 404 €

PART DE LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

29%

75%

Taux de fréquentation

4,36

Notes client

1,45

Différence moyenne des secondes

1

Nombre de écus plans

LES CHIFFRES DU RESEAU

-26%

de fréquentation

500

aires ouvertes

1,7

million de nuitées

Aménagements

Point d'avancement du Lotissement du Gratte Chien

Les travaux de viabilisation du nouveau lotissement débuteront début 2025.

Au total 14 lots d'une superficie de 511 à 710 m² seront mis en vente au prix de 25€ par m². Chaque parcelle disposera d'un raccordement aux réseaux d'eau potable, usées et pluviales ainsi qu'une borne d'électricité et la fibre.

Renseignements à prendre en mairie.

Trois rues desserviront le lotissement :

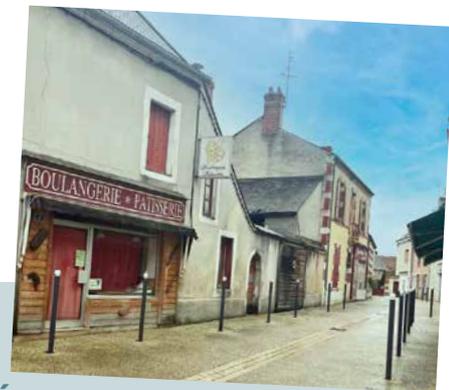
- la rue du Champ de la Cure,
- la rue du Gratte Chien
- la rue Pierre Pinsseau.

Cette dernière dénomination proposée par l'Association des amis de Beaulieu-sur-Loire a été approuvée par le conseil municipal.



Pierre Pinsseau (1901-1946)

Né à Beaulieu-sur-Loire, il a été docteur en droit et docteur ès lettres, avocat, puis magistrat (président du tribunal civil d'Auxerre de 1942 à 1946) mais aussi romancier, poète-chansonnier berrichon et montmartrois. Il a rédigé un ouvrage de référence sur l'histoire de Beaulieu sur Loire : Étude sur les origines de la seigneurie.



Des potelets rue de la Gaîté

De nombreuses questions nous ont été posées suite à leur installation, voici toutes les explications.

Il s'agissait essentiellement d'assurer la sécurité de tous ceux qui fréquentent la rue de la Gaîté : elle est étroite, à sens unique, c'est une rue commerçante, sans trottoir.

De gros pots de fleurs, plus décoratifs, avaient été installés, mais ils étaient régulièrement déplacés et n'apportaient aucune sécurité.

Les potelets délimitent l'espace piétons et respectent les exigences réglementaires de hauteur et d'espacement.

Commerçants et piétons ont retrouvé la sécurité rue de la Gaîté.

Réception des bacs à ordures ménagères et de tri

Dans le cadre de l'évolution de la gestion des déchets, vous avez ou allez bientôt recevoir votre nouveau bac à ordures ménagères ainsi que votre bac à couvercle jaune dédié au tri sélectif. Toutefois, comme l'indique l'autocollant présent sur le bac de tri, celui-ci ne pourra être utilisé qu'à partir du 1^{er} janvier 2025. En attendant, vous pouvez déjà commencer à utiliser le bac destiné aux ordures ménagères.

Une initiative pour améliorer la gestion des déchets

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des nouvelles obligations légales imposées aux collectivités en charge de la gestion des déchets. Ces dernières doivent désormais fournir à leurs administrés des bacs pour faciliter le tri et le ramassage des ordures. Mais au-delà de l'aspect réglementaire, cette mesure représente un progrès significatif pour plusieurs raisons.

En route vers 2025 !

Vous n'avez donc plus qu'à patienter. Votre bac de tri vous sera livré avant la date de mise en service prévue au 1^{er} janvier 2025.

Des bénéfiques pour l'hygiène et les conditions de travail

Le déploiement de ces bacs permet d'améliorer l'hygiène publique, notamment dans les zones où les sacs poubelles sont parfois laissés au sol, exposés aux intempéries ou aux animaux, ce qui peut entraîner des dégradations et une accumulation de déchets.

En outre, cette initiative a un impact direct sur les conditions de travail des agents chargés de la collecte des ordures. Grâce aux bacs à roulettes, les camions-bennes sont équipés de lève-conteneurs qui permettent de vider les bacs mécaniquement, réduisant ainsi les risques liés à la manipulation des sacs à la main. Chaque année, de nombreux accidents du travail sont causés par des sacs trop lourds ou contenant des objets dangereux, comme des objets coupants ou des produits chimiques.

Distribution de vos bacs à ordures ménagères et de tri C'EST PARTI !

Nous interviendrons prochainement dans votre commune



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Tél : 02 55 99 15 54

Email : contenur.giennois@gmail.com

CONTENUR 